

**Département des Pyrénées-Orientales**  
**Arrondissement de Prades**  
**EXTRAIT**  
**du registre des délibérations du Conseil**  
**de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes**  
**Séance du Lundi 13 décembre 2021**

CCPC/2021347-28

Membres du conseil communautaire statutairement : 36

Membres ayant pris part à la délibération (32) : J-P. ASTRUCH, P. BATAILLE, H. BAUDET, P. BLANQUE (pouvoir à P. BATAILLE), A. BOUSQUET, P. CAMPS, J. COLL (pouvoir à H. BAUDET), C. COLOMER, J. CORDELETTE, C. DELIAS (pouvoir à J. GARRABE-POUGET), J-L. DEMELIN, F. DESCLAUX (pouvoir à A. LUNEAU), M. GARCIA, J. GARRABE-POUGET, S. GAUMOND, A. HUG, J-L. LACUBE, C. LANDRIEU (pouvoir à P. CAMPS), J-D. LAPORTE, LE TOAN-BARES, A. LUNEAU, D. MARIN, F. OMAHSAN (pouvoir à J. GARRABE-POUGET), P. PETITQUEUX (pouvoir à S. VAILLS), S. POLATO, S. PONSÀ (pouvoir à A. LUNEAU), M. POUDADE, S. PRUDENTOS, P. RIU, A. TAHOSES, S. VAILLS, G. VICENS (pouvoir à P. BATAILLE).

Date de convocation : mardi 7 décembre 2021

Secrétaire de séance : Antonin HUG

**Objet : ACHAT D'UN CHASSIS POIDS LOURD AVEC BENNE À ORDURES MÉNAGÈRES  
D'OCCASION**

Le lundi 13 décembre 2021 à dix-sept heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à La Llagonne sous la Présidence de Pierre BATAILLE. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

**Le Président explique que :**

Le service gestion et valorisation des déchets a besoin de racheter un camion avec benne à ordures ménagères pour effectuer la tournée des bacs à roulette sur le territoire. Cet achat est effectué pour remplacer un ancien camion qui est tombé en panne et qui ne peut pas être réparé.

Il a été décidé d'acheter un camion d'occasion avec environ 30 000km et n'ayant pas plus de 3/4 ans.

Le budget prévisionnel prévu est de 90 000€ HT

Marché ordinaire/procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique

Pour une durée de 3 mois maximum jusqu'à la livraison en décembre 2021.

Mise en ligne de la consultation sur notre profil acheteur : [www.e-marchespublics.com](http://www.e-marchespublics.com) le 11.10.2021

**Résultat de la consultation :**

La procédure a été clôturée le 2 Novembre 2021 à 12h et aucune offre a été reçue dans les délais (validité des offres 120jrs)

Les offres relatives à ce marché ont été examinées en Commission MAPA, réunie le 10 Décembre 2021 à 15h. Cette dernière propose de classer le marché infructueux vu qu'aucune offre n'a été reçue dans les délais.

Le président demande à l'assemblée de se prononcer

**OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :**

- DECIDE de retenir la proposition de la Commission MAPA.
- DE RENDRE le marché infructueux vu qu'aucune offre n'a été reçue dans les délais.
- D'AUTORISER selon l'Article R21.22-2 le passage en marché de type sans publicité ni mise en concurrence ;
- D'AUTORISER le président à signer tous documents à ce sujet.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Llagonne, le 13 décembre 2021

Envoyé le 14-12-2021 à la Préfecture  
Accusé de réception le 14-12-2021  
*NOTIFICATION FAST*

Pierre BATAILLE  
Président

